

NORME INTERNATIONALE

ISO
7390

Deuxième édition
1987-12-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Construction immobilière — Produits pour joints — Détermination de la résistance au coulage

Building construction — Jointing products — Determination of resistance to flow

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7390:1987

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2a4b44e4-c524-41bc-a263-7c0ce88a6a32/iso-7390-1987>

Numéro de référence
ISO 7390:1987 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7390 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 7390 : 1982), dont les paragraphes 3.2.2 et 3.3 ont fait l'objet d'une révision technique.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Construction immobilière — Produits pour joints — Détermination de la résistance au coulage

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale définit une méthode de détermination de la résistance au coulage des mastics utilisés pour les joints à surfaces verticales dans la construction immobilière.

2 Référence

ISO 6927, *Construction immobilière — Produits pour joints — Mastics — Vocabulaire.*

3 Méthode d'essai

3.1 Principe

Application du mastic examiné dans un profilé U. Celui-ci est ensuite soumis pendant une durée définie à différentes températures définies, la grande surface libre du mastic étant dans un plan vertical. Mesure du coulage du mastic hors du profilé à la fin de l'essai.

3.2 Appareillage

3.2.1 Profilés en U en alliage d'aluminium non anodisé, d'une longueur de $150 \pm 0,2$ mm, les deux extrémités étant ouvertes et le bord du profilé prolongé à une extrémité étendue de $50 \pm 0,5$ mm. La section transversale du profilé a les dimensions intérieures suivantes :

- largeur $10 \pm 0,2$ mm, profondeur $10 \pm 0,2$ mm, ou
- largeur $20 \pm 0,2$ mm, profondeur $10 \pm 0,2$ mm.

3.2.2 Bandes de film de polyéthylène, d'une épaisseur maximale de 0,5 mm et de largeur permettant de recouvrir le fond des profilés en U.

3.2.3 Étuve ventilée du type à convection, réglée pour obtenir une température de 70 ± 2 °C.

3.2.4 Étuve ventilée du type à convection, réglée pour obtenir une température de 50 ± 2 °C.

3.2.5 Enceinte refroidie, réglable à 5 ± 2 °C.

3.2.6 Règle, graduée en millimètres.

3.3 Préparation des éprouvettes

Utiliser un nombre de profilés en U¹⁾ (3.2.1) conformément au 3.4. Une bande de film de polyéthylène (3.2.2) est placée au fond de chaque profilé en U, retournée à la partie supérieure et fixée sur la face extérieure du profilé. Les volumes des profilés en U sont ensuite remplis de mastic préalablement conditionné durant 24 h à 23 ± 2 °C.

Les précautions suivantes doivent être respectées :

- éviter la formation de bulles d'air;
- serrer le mastic sur les surfaces intérieures du profilé;
- araser la surface du mastic pour qu'elle affleure la surface et les extrémités du profilé en U.

3.4 Mode opératoire

Pour chaque température d'essai de 70, 50 et 5 °C et pour chaque mode opératoire (3.4.1 et 3.4.2) trois éprouvettes doivent être utilisées. Les éprouvettes sont soumises à l'essai selon le mode opératoire I (voir 3.4.1), soit selon le mode opératoire II (voir 3.4.2), soit encore selon les deux modes opératoires.

3.4.1 Mode opératoire A

Chaque éprouvette, immédiatement après sa confection doit être placée séparément dans l'étuve (3.2.3 ou 3.2.4) ou dans l'enceinte (3.2.5), en position verticale, le prolongement des profilés en U étant orienté vers le bas (voir figure 1). Elle doit être soumise pendant 24 heures à chacune des températures d'essai, puis retirée des enceintes. La distance séparant le bord inférieur du mastic du bord inférieur du profilé en U doit être mesurée en position verticale, en utilisant la règle (3.2.6).

3.4.2 Mode opératoire B

Chaque éprouvette, immédiatement après sa confection, doit être placée séparément dans l'étuve (3.2.3 ou 3.2.4) ou dans l'enceinte (3.2.5), en position horizontale, la surface extérieure du mastic étant en position verticale (voir figure 2). Elle doit être soumise pendant 24 heures à chacune des températures

1) Les profilés en U doivent être préalablement nettoyés avec de la méthyléthylcétone ou un solvant similaire. Puis ils doivent être nettoyés avec un détergent et enfin rincés avec de l'eau distillée et séchés.

d'essai puis retirée des enceintes. La distance séparant le bord du profilé en U de chaque éprouvette et le bord du mastic doit être mesurée en position horizontale, en utilisant la règle (3.2.5).

4 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- a) référence de la présente Norme internationale;
- b) la dénomination et le type du mastic;
- c) la référence du lot de mastic ayant servi à réaliser les éprouvettes;

d) les dimensions intérieures des profilés en U selon 3.2.1;

e) le mode opératoire de l'essai selon 3.4;

f) le coulage de mastic de chaque éprouvette exprimé en millimètres, arrondi à 1 mm près, mesuré conformément au mode opératoire de l'essai effectué et accompagné de l'indication de la température à laquelle l'essai a été effectué;

g) la moyenne arithmétique du coulage des éprouvettes soumises à la même température d'essai et au même mode opératoire;

h) toutes opérations non spécifiées dans la présente Norme internationale susceptibles d'avoir agi sur les résultats.

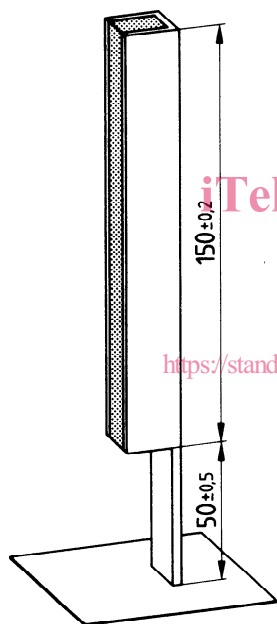


Figure 1 — Éprouvette, la position pour le mode opératoire A

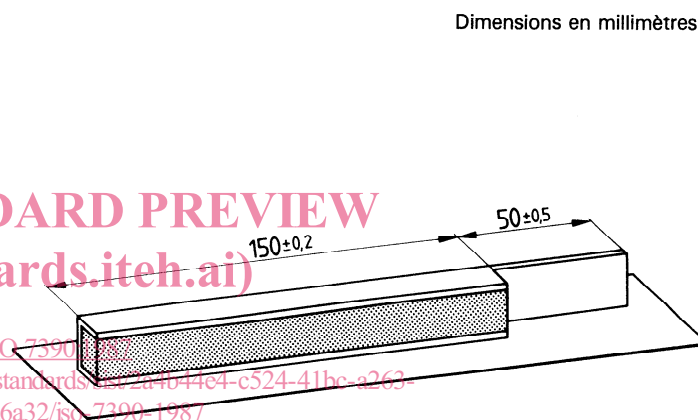


Figure 2 — Éprouvette, la position pour le mode opératoire B